L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 NOVEMBRE 1872. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 5 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guinault—Passage de la Bourse, chez-gibare Nouville—Meubles d'une pension.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Girod—Pain.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan au No 30 de la rue de Chartres — Bottes, souliers et brodequins; linge d'hiver, articles de cilmatée.

Par Vincent & Co., aux Nos. 52 et 54 de la rue de la Douane—Marchandises sèches, étrangères et américaines; articles pour habillements, marchandises de fantaisie, bimbeloterie.

Par R. M. Montgomery, à sa salle d'encan 77, rue du Camp—Vente régulière de meubles.

ATTENTION.

Voir ! Voir ! Voir ! Voyez l'annonce d'encan de M. R. S. Morgan.

Belle balles de coton à Penaun.—MM. Malé & Mégnon, courtiers, vendront 1000 balles de coton, plus ou moins, mercredi, à 11 heures du matin. Voyez l'annonce.

ANNONCES POLITIQUES.

Une annonce émanant d'un club ou d'une nature politique quelconque devra être payée comptant et on en doitre l'insertion dans l'abeille. Celle pour laquelle cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtrait point dans nos colonne

SPECTACLES.

Mardi, 5 novembre 1872.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Wild Cat.
ST CHARLES.—Relâ.

Le Compte des Votes.

Dans toutes les grandes villes le mécanisme électoral est arrangé de telle façon qu'on peut avoir, le soir même, le résultat du scrutin, alors même que le total des votes recueillis dépasse le chiffre de cent mille. La division des votants par circonscriptions, le dépouillement des votes dans chaque bureau, puis l'addition par ward et enfin la récapitulation générale au bureau central, tout cela peut se faire en quelques heures grâce à un principe fécond en résultats—la division du travail.

La Nouvelle-Orléans constitue aujourd'hui une déplorable exception à la règle générale. Il semble que les législateurs qui ont manufacturé la loi électorale actuelle, aient pris plaisir à accumuler les difficultés matérielles pour empêcher que votes soient comptés d'une façon expéditive et avec la publicité sans laquelle le suffrage universel n'est qu'une duperie.

Autrefois, lorsque les votes étaient comptés dans chaque poll et la récapitulation faite au bureau du shérif, on avait avant minuit, tous les résultats, et les journaux du lendemain pouvaient donner des rapports qui différaient fort peu des retours officiels.

Il n'y avait alors que douze à quinze mille électeurs au lieu de quarante à cinquante mille, mais la différence dans le nombre des électeurs ne serait rien, si le nombre des precincts d'élection avait été augmenté dans la même proportion. Il n'en a rien été, et nous avons aujourd'hui 15 precincts seulement pour plus de 50,000 électeurs enregistrés.

La multiplicité des *polls* imaginée pour la convenance des votants a, sans doute, eu son utilité, mais avec la facilité donnée aux votants d'un ward de voter dans l'un ou l'autre des polls de ce ward—et il y en a jusqu'à 15 dans le même ward—on n'a fait que compliquer le travail du dépouillement, puisqu'il peut y avoir 1000 votes dans le même poll et 100 seulement dans un autre.

Il résulte de là qu'il devenait presque matériellement impossible de compter les votes dans le bureau même où ils avaient été donnés, car avec plus de 50 noms sur chaque bulletin et de 500 à 1000 bulletins à dépouiller le dépouillement exige plusieurs jours.

Est-ce par manque de prévoyance ou par calcul qu'on est arrivé à la nécessité de transporter toutes les bottes à la Salle-de-l'Etat, c'est ce qu'on peut aisément conjecturer. Toujours est-il qu'hier, comme en 1870, les bottes de scrutin ont été transportées au Mechanic's Institute, où devra se faire le travail herculéen de dépouiller trente à quarante mille bulletins de vote portant les noms de deux à trois cents candidats différents.

Nous apprenons que les autorités chargées du dépouillement du scrutin avaient élevé la prétention de soustraire cette opération. Cette prétention absurde et inconvenable puisque tous les noms des candidats présidentiels, congressionnels, d'Etat et de paroisse sont sur un seul et unique bulletin, a été contestée énergiquement par les contrôleurs nommés par la Cour des Etats-Unis, et nous avons la conviction que ceux-ci sauront maintenir leur droit de surveiller le compte des votes depuis le premier nom jusqu'au dernier, pour tous les bulletins.

L'élection a eu lieu avec le plus grand ordre; il n'y a pas eu la moindre violence; chaque citoyen a pu déposer librement son vote dans l'urne. Le peuple a maintenant le droit de savoir ce qu'il y a dans ces urnes exactement et, si, dans l'état des choses, il est matériellement impossible d'éviter des délais et des lenteurs, il faut, au moins, que rien ne fasse soupçonner que quelque parti que ce soit ait la pensée de corriger, de façon ou d'autre, l'expression de la volonté populaire. Nous demandons donc que les représentants des divers partis soient admis à assister à toutes les opérations de dépouillement du scrutin.

UN PETIT CALCUL.—En supposant qu'il y ait eu 40,000 votes donnés hier et en prenant une moyenne de 50 noms par bulletin, il y aurait à lire deux millions de noms. Si une seule personne devait faire ce travail, en comptant dix secondes par nom de candidat, y compris le titre de l'emploi, il faudrait vingt millions de secondes, c'est-à-dire 55,555 heures ou 2,315 jours environ. Nous pensons que M. Blanchard n'entreprendra pas seul ce travail, car il n'aurait pas fini avant l'élection de 1876.

Revue des Journaux.

Tous nos confrères s'occupent dans leurs numéros de dimanche et de lundi de l'élection qui a eu lieu hier. Notre revue de journaux n'aurait donc qu'un intérêt rétrospectif, et nous croyons devoir la supprimer pour aujourd'hui.

☞ *Le Missouri Republican* compte sur un vote total, dans son Etat, de 300,000, et sur une majorité de 60,000 pour Greeley et Brown.

LA MORT D'UN VIEIL HABITANT.

Nous lisons dans le *Louisiana Democrat* d'Alexandrie :

Nous annonçons avec chagrin, la mort de M. J. M. Sollibelle; chez lui, dans cette paroisse, le 24 octobre.

M. Sollibelle, né dans cette paroisse, en juillet 1785, est mort, par conséquent, à l'âge de 87 ans. Il n'avait jamais résidé hors de la paroisse des Rapides, et en était le plus vieil habitant. Il se présenta, il y a quelques jours, au bureau de l'enregistrement, et fit inscrire son nom au rôle, voulant qu'il voulait voter, une fois encore, pour cétribuer à sauver de la ruine son Etat bien-aimé. La Providence ne le lui a pas permis. Si la Louisiane eut été un Etat en 1808, il aurait pu voter pour Madison, à sa première élection. Depuis sa majorité, il avait voté à toutes élections présidentielles.

M. Sollibelle était un homme simple, naturel, qui avait amassé une belle fortune par son industrie et par économie. Voisin bienveillant et généreux, il avait tout le respect de ceux qui ont été le plus à même de le connaître.

OCCASION RARE POUR ACHETER DES PIANOS A BON MARCHÉ.—Cet avantage est offert par M. L. Grunewald, dont la vaste magasin, rue du Canal 103, contient nombre de pianos des meilleures fabriques. On peut acheter ces pianos à vite bon compte et aux conditions les plus favorables. Allez examiner ces instruments et demandez les prix.

Les Elections.

2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI, 4 NOV.—Les élections sont commencé, ce matin, au lever du soleil. Les *polls* sont littéralement assiégés et la number de votants est très considérable. Jusqu'à présent, tout se passe dans le plus grand calme. Les cabarets et la plupart des saloons sont fermés; il pleut, et, à part le voisinage des bureaux d'élection, quelques une foule nombreuse, la ville semble désertée.

Un régiment d'infanterie des Etats-Unis, et un bataillon d'artillerie avec deux pièces Gatling, stationnent dans la rue des Magasins, près de la rue Julia. Cependant on n'entend appelées à intervenir, s'il survenait quelque trouble, que dans le cas où la milice et la police ne pourraient suffire à rétablir la tranquillité.

Dans le Second District, les électeurs blancs sont plus nombreux que les nègres.

L'Archevêque Perché, accompagné de deux ecclésiastiques, est venu voter, dans la matinée, au Poll. No 1, du 5ème Ward.

Le gouverneur Warmoth et le colonel McEnery, en voiture, vont de bureau en bureau.

Les deux signes particuliers de la journée, [illegible] Quatre nègres se sont présentés dans un bureau du troisième ward, munis de certificats frauduleux. Ils ont été arrêtés et conduits à la station du premier précinct de police.

Dans le troisième district les républicains efféminés généralement le nom de Antoine sur leurs listes, pour lui substituer celui de Pean.

Cinquième de l'après-midi.—Nos rapporteurs font la tournée des polls. Partout on leur dit que l'élection a été très calme. (Information qui nous a été confirmée par le Bureau central de police.) De leur tournée, nos rédacteurs rapportent les informations que nous insérons dans le tableau suivant.

1er Ward.

Polls.	Votes reçus
1	445
2	177
3	229
4	320
5	367
6	640
7	439
8	188
9	[illegible]
10	environ 700

2me Ward.

1	330
2	190
3	325
4	502
5	510
6	314
7	346
8	240
9	204
10	300
11	300
12	365
13	302
14	365
15	365
16	350

4ème Ward.

1	450
Pour les candidatures présidentielles le vote semble se faire moins entre les candidats.	
2	507
Réforme et Fusion en tête.	
3	262
4	246
Majorité décidée pour Kellogg—beaucoup de vote pour Barke.	
5	271
La liste de fusion d'Etat tient la tête.	
6	235
La liste de fusion et réforme tient la tête—Beauregard a la majorité vot Barke.	
7	150
Républicains	
8	215

5ème Ward.

1 et 2	Ces deux polls étaient fermés lorsque nos rapporteurs se sont présentés.
3	353
Majorité Fusion.	
4	280
La majorité semble être Républicaine.	
5	343
Beauregard a la majorité.	
6	297
7	158
La majorité semble être Républicaine.	
8	604
Le vote pour la Présidence semble se balancer entre les deux partis.	
9	3 a
Les Démocrates Réformistes ont voté pour eux—Beauregard a une majorité marquée.	
10	344
La liste de Fusion d'Etat a la majorité.	

6ème Ward.

1	370
Liste de Fusion d'Etat en tête—Beauregard semble avoir le mal.	
2	165
Résultat douteux.	
3	335
Liste de Fusion d'Etat en avant—Mêmes résultats pour la liste de paroisse.	
4	675
Liste de Fusion d'Etat a la majorité. Rien de certain pour la liste de paroisse.	
5	425
Résultat douteux.	
6	300
Majorité en faveur de la liste de Fusion d'Etat.	
7	445
Grande majorité démocratique.	

7e Ward.

1	400
La liste de Fusion d'Etat a une forte majorité.	
2	300
Forte majorité pour la liste de Fusion d'Etat. Beauregard a une majorité considérable.	
3	470
La liste de Fusion d'Etat semble avoir une majorité.	
4	390
La liste de Fusion d'Etat a une forte majorité. Beauregard est en avant.	
5	490
Résultat douteux. Une faible majorité indiquée probable.	
6	400
Résultat douteux.	
7	300
La liste de Fusion d'Etat semble avoir un avant.	
8	400
Résultat douteux.	
9	270
La liste de Fusion d'Etat a une majorité. Résultat douteux pour la liste de paroisse.	
10	700

8me Ward.

1	350
Ticket de Fusion l'emporte.	
2	320
Le ticket de Fusion a 7 voix contre 1 donnée au ticket radical.	
3	environ 300
Ticket de l'union l'emporte.	
4	400
Ticket de l'union l'emporte.	
5	235
Les voix se balancent.	
6	300
Le ticket radical a une faible majorité.	
7	275
Les voix se balancent.	
8	27

9me Ward.

1	230
Grand enthousiasme en faveur du ticket de Fusion.	
2	324
La Fusion l'emporte.	
3	400
Majorité de 100 et de 3 voix, environ 400 voix.	
4	300
La Fusion l'emporte.	
5	473
Grand enthousiasme en faveur du ticket de Fusion.	
6	325
Tous les tickets mixtes pour qu'un puisse apprécier le résultat.	
7	400
La Fusion l'emporte.	
8	500
Légère majorité en faveur du ticket radical.	

12ème Ward

1	316
2	354
3	300
4	270

13ème Ward.

1	320
2	314
3	320

14ème Ward.

1	155
2	250

15ème Ward—(Algier)

1	124
2	124
3	102
4	113
5	124
6	121

Six heures.—Les urnes d'élection, dans les différents bureaux, contient les bottes de scrutin. Puis, chaque boîte, escortée par les jurés et un certain nombre de députés-marshals qui transportés sont Mechanics Institute.

Sept heures.—Devant le Mechanics Institute stationne une foule nombreuse. Les abords du palais sont défendus par une forte escouade de police; les portes sont fermées, et on les entre-bâille seulement pour laisser entrer les urnes d'élection de chaque poll, à mesure qu'ils arrivent, apportant les bottes de scrutin. Un de nos rédacteurs essaie de pénétrer dans le Mechanics Institute; il fabriqué lui est refusé. La qualité de membre de la presse lui dit-on, ne peut être conféré un coupon spécial.

Dans la rue du Canal, au [illegible] de la journée, a succédé une grande animation. Des groupes nombreux stationnent à l'indécision des rues. On s'étonne que le dépouillement des votes se fasse au Mechanics' Institute. Le membre du State-Dist. M. Pechard, qui est en même temps le chef du parti de la Domain, avait signalé, la veille même, la volonté expresse et formelle de faire appliquer la loi, [illegible] qui ordonne que les votes seront comptés dans les bureaux de chaque poll.

Un ex-membre du Congrès, qui [illegible] Ou demande quelles raisons ont déterminé le président à céder sur ce chef et à commettre le dépouillement du scrutin ici, lui, au Palais du Gouvernement. Après tout, c'est leur affaire, les autorités locales [illegible] à en dépouillement.

Neuf heures.—Pour notre compte, nous ne pensons pas que la Banque Libérale a obtenu, en ville, une majorité de douze mille votes. Le général Beauregard et M. E. A. Burke [illegible] reçu un bénéfice à peu près égal de voix; mais le caractère radical des fonctions d'administrateur des [illegible] serait été. D'après ils *ont* [illegible] —car n'est exporte [illegible]

Minuit et demi.—Un de nos rapporteurs qui a résolu à pénétrer dans la salle du Mechanics Institute nous rapporte ce qui suit :

A huit heures toutes les bottes de scrutin étaient parvenues dans la salle qui avait été ornée par deux à deux mille personnes. Les bottes arrivaient escortées par des [illegible] dans deux bottes [illegible] ou parfaitement ou vraisemblablement [illegible] ordre.

A neuf heures et demie M. Blanchard a fait évacuer la salle où il n'est resté que les commissaires et contrôleurs d'élection. Notre rapporteur expulsé avec la foule a [illegible] dans la salle à pénétrer de nouveau dans le sénatorium.

Vers dix heures et demie, M. Blanchard a voulu commencer à dépouiller les votes, et il a fait ouvrir une des bottes et a commencé à en retirer les bulletins. Le général Longstreet, l'un des contrôleurs, s'est alors avancé et s'est opposé à ce que l'on compte séparément les noms des candidats pour les électeurs présidentiels et congressionnels. La boîte a alors été refermée. Les scellés de plusieurs autres boîtes ont été brisés, sous le prétexte de prendre sur les bulletins les noms des divers candidats.

Vers minuit il est devenu certain qu'on ne compterait pas les votes pendant cette nuit. Une partie des assistants s'est retirée et les autres qui restaient pour garder les boîtes ont commencé à s'installer pour passer la nuit le moins mal possible. La salle ressemblait alors à un véritable campement.

Une heure et demie du matin.—MM. Blanchard, Longstreet, Warmoth et l'avocat de district des Etats-Unis Beckwith, sont toujours enfermés en consultation discutant sur la manière de compter les votes.

A demain la suite.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous publions dans la colonne des annonces l'annonce de la représentation d'ouverture du Théâtre de l'Opéra. La belle drame de Frédéric Soulié, *La Closerie des Genêts*, servira de début à plusieurs artistes de la troupe, entr'autres à MM. Molina et Ariste, premiers rôles, à M. Acelly et à Mmes Miller et Ariste. Il y a dans le public une trop grande impatience de connaître les artistes de la troupe française pour qu'il soit nécessaire d'insister sur cette représentation. Nous pensons que la salle sera comble et nous espérons que les artistes justifieront la bonne opinion qu'on a déjà d'eux et que les bonnes représentations et les bonnes recettes se succéderont pendant toute la saison.

THÉATRE ST. CHARLES.—Le vieux "St. Charles," après avoir été merveilleusement réparé et paré, a ouvert à deux battants, dimanche soir, ses portes au public.—La salle était comble du parquet aux galeries des troisièmes.

La saison théâtrale a été brillamment inaugurée par la première représentation de la comédie burlesque intitulée "Help!" dans laquelle l'acteur irlandais, Joe. Murphy, a fait son début sur notre scène, et a rempli avec le plus grand succès les différents rôles qui lui ont été confiés.—M. Joe. Murphy possède à un degré remarquable l'art difficile de se grimer et de changer son visage.

Il chante et danse aussi très agréablement.—A tout prendre, c'est un artiste de mérite, qui a pas d'égaux dans son genre.—Maintenant que les élections sont à peu près terminées, le bon peuple de la Nouvelle-Orléans, qui, généralement, est assez gai de sa nature, va s'occuper un peu de ses plaisirs qu'il a longtemps sacrifiés au devoir.

Nous engageons à faire une visite au théâtre "St. Charles."

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La [illegible] Hubert & Cie., a reçu les numéros du 19 octobre de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

LAMPES A HUILE DE CHARBON.—On peut se procurer, maintenant, à fort bon marché, en seulement 4 sous deux dépôts de la *Compagnie d'huile minérale*, rue de Camp, 62 et rue Dauphine, 16, des lampes de toutes sortes, pour l'usage de l'huile de charbon, des lampes pour gaz portatif, des lampes de sûreté, des lustres, et plusieurs autres articles. Tous ces articles seront vendus dès la jeunesse le soir, pendant [illegible] à 75 pour cent d'économie.

CHARBON, CHARBON.—Le froid est venu. On ne peut plus dire : nous achèterons plus tard notre charbon; il faut en avoir tout de suite. Mais que les facilités ne manquent pas! Les maison W. G. Coyle & Co., rue Gravier, 138, a de l'excellent charbon de Pittsburg, et d'autres charbons fort estimés, qu'elle offre aux conditions les plus libérales, et qu'elle fait délivrer dans tous les quartiers de la ville, sans augmentation de prix. La maison Coyle, non seulement vend du bon charbon, mais encore, et nous insistons sur ce point, elle donne bonne mesure.

ASSEMBLÉES NOS 312, 314 etc. 16.—Voyez la colonne des Notices Spéciales. Mort de R. J. Watson, J. Asche et A. D. Barlow; payable au bureau de la "Mutual Aid et Benevolent Life Insurance Association of La." rue du Camp No 79. Montant payé depuis l'organisation $978,250 00.

GANTS EN PEAU DE CHEVREAU.—Si vous avez besoin de gants allez au magasin de la "Ville de New York," rue du Canal 142, où M. C. B. Pahmeyer, a rapporté d'Europe un des plus grands assortiments de gants qui aient jamais été importés en cette ville. Pour Mr. Pahmeyer cette affaire de gants est une spécialité favorite, et nulle part on n'en pourrait trouver de meilleurs et à meilleur marché.

MEUBLES.—On peut se meubler à bon marché, aujourd'hui, en s'adressant à M. Hubbard, un des plus anciens marchands de meubles à la Nlle-Orléans et l'un de ceux qui font les conditions les plus libérales. Son magasin, situé au coin des rues Remparts et Perdido, contient des articles très modestes, d'une grande élégance et des mieux conditionnés.

CHAUX.—On connaît la grande supériorité de la chaux, connue sous le nom de *Richard's Cape Lime*. Une importante de vingt cinq années a établi son excellence soit dans la fabrication du sucre soit dans toute autre fabrication aussi bien que dans les constructions en maçonnerie. Cette chaux de Richards a une si grande réputation que beaucoup de fabricants de chaux ont pris pour désigner leurs produits la marque [illegible] Richards, rue Natchez No 19.

☞ On se trouvera jusque plus que la table de Lafleche Bro. pâtisserie [illegible] les provisions de bouche exquises et délicieuses pour les dames, ainsi de ces liqueurs chimiques qui les [illegible]. Tout cela à Hippert 50 [illegible] pour faire plaisir au dessert [illegible] SOMMOIRE d'une pâtisserie [illegible].

☞ Jos. B. Hubbard's or magnesy, sous Remparts et Perdido, en plus les prix de la ville, les meilleurs. Est à remarquer sur [illegible] Orléans.

PAPIER DE LA LOUISIANE.—A son dépôt de la rue de la Douane No 100, la papeterie de la Louisiane a à vendre aux prix les plus bas du papier d'impression, papier Manille, du papier pour dépêches télégraphiques et du papier à lettres de toutes dimensions. Tous ordres reçus à ce dépôt, seront promptement exécutés.

☞ Les Tuyaux Sellers—Nos lecteurs trouveront plus loin un avis de M. Ferdinand Marks, secrétaire du Bureau des adjudications du Temple Masonique, dans la construction vient d'être adjugée, et qui est situé au coin de la Préfectoire Triton et Carondelet, que la construction de ce temple aura lieu mercredi 13 novembre à 3 heures de l'après-midi. Cette cérémonie sera sans doute fort imposante et le monde n'y manquera pas.

☞ Les rhumes occasionnent de fréquence avec les premiers froids de l'automne, à cause des imprudences presque inévitables auxquelles on se livre, et ces rhumes ne sont malheureusement si les moins rebelles et les [illegible] Pour les conserver il-suffit d'un flacon de [illegible] Tous les matins [illegible] tenant d'abord sur ce point. En vente chez le préparateur, R. Lafleche, 93 et 95, Champs Elysées, et dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nous avons à relater un de ces faits malheureusement trop communs, qui sous le nom de *shooting*, et par la tolérance coupable de la police, semblent ne plus dégénérer dans notre milieu le caractère de criminalité qui constitue leur essence propre.

Deux officiers de police, le sergent L. A. Thibaut, et le policeman J. C. Basilique se sont vus de querelle devant le poste du Cinquième Precinct, Avenue des Champs-Elysées. La dispute étant envenimée, Basilique a tiré son revolver, et fait feu sur le sergent Thibaut. Il l'a manqué, et la balle est allée frapper le nommé Philip Dargave, qui était paisiblement assis sur le devant de la porte, et l'a tué raide.

Ce malheureux était, dit-on, un habitué de la station; il n'y faisait mener par la police plus souvent qu'à son tour. Ce n'est pas là une raison pour ne pas plaindre son sort.

Basilique a été arrêté, et il comparaîtra, vraisemblablement aujourd'hui devant la cour du Recorder.

Véritables heures de l'après-midi, hier, Remy Cassanave et sa femme, Mme Cassanave, tout deux domiciliés rue Macarty, entre Burdet et Adams, ont eu une querelle dont les suites ont été fatales à une tierce personne, leur nièce, Octavie Hamlin. Cassanave, qui était sous l'empire de l'ivresse, a pris un fusil qui était chargé à petit plomb, a fait feu sur sa femme, et le coup a frappé en nièce. Le docteur Henry, appelé à donner à la blessée les soins de son art, a examiné la lésion et reconnu qu'elle était légère. Cassanave a été écroué à la station du septième précinct.

MM. Schouhanser et Martin Lang avaient pris, dimanche, un buggy à l'écurie de Mr. Durkin, rue Barone. Trouvant que le cheval, attelé à la voiture, était difficile à mener, et ne voulant pas s'exposer à se faire renverser par ce, ces messieurs proposèrent à deux nègres Alexandre et George Davis, qu'ils rencontraient rue du Canal, pris la rue Howard, de ramener cheval et buggy à l'écurie, moyennant une rétribution honnête.

Les deux hommes, accostant l'affaire, montèrent dans le léger véhicule. En passant le coin des rues Barone et Common, le cheval qui allait de diverses reprises, avait donné des signes d'impatience, fit un écart [illegible] de la voiture. Alexandre [illegible] sur le pavé, la tête [illegible]. Lorsqu'on l'a relevé, on n'était plus qu'un cadavre. Son compagnon, George Davis, s'est grièvement blessé.

Dimanche à 10 heures du soir, à huit heures et demie, à l'angle des rues Ursulines et Tremé, on a A. Portalisse et A. Grégoire. Ce dernier a reçu plusieurs coups de couteau. Les blessures sont, dit-on, du caractère le plus grave. Portalisse a été arrêté.

—Un commencement d'incendie, fort heureusement réprimé, a causé quelques dommages au café de J. Forselli, à Milneberg.

—Des voleurs se sont introduits dans l'entrepôt de MM. Bredenberg et cie., rue Clay, entre Decatur et Bienville, et en ont enlevé 14 dimidjonnes de cognac, trois barriques de rhum, deux caisses d'absinthe et quatre barils de sucre; le tout d'une valeur d'environ $1800.

Un incendie a éclaté, dimanche, dans une maison de la rue Lapeyrouse entre White et Broad, appartenant à M. Grenier. Grâce à la promptitude avec laquelle les secours sont arrivés sur le lieu de sinistre, les dommages causés par le feu sont moins considérables qu'on n'était pas craindre. Ils ne s'élèvent pas à la somme de $600. La maison était assurée pour $5,000, à la Compagnie des Marchands.

Une construction voisine à moitié achevée, appartenant à la Société du Crédit foncier de la Nlle-Orléans a été légèrement endommagée par les flammes.

POUR LES EXILÉS D'ALSACE-LORRAINE.

La France reçoit la communication suivante :

L'Association nationale pour la délivrance des territoires a rouvert les souscriptions ouvertes par elle, en mémoire, en faveur des Alsaciens-Lorrains et des familles des détenus politiques, et en faveur des Alsaciens-Lorrains qui ont demandé d'abandonner, en vertu du traité de paix, leur patrie, qui leur est devenue étrangère, et de venir en France, pour conserver leur nationalité française.

Le comité central de l'Association a ouvert, à l'Hôtel de ville, un bureau spécial, pour recevoir les demandes de secours et les renseignements.

Les dons en argent, en nature, en vêtements, en objets de toilette, en ustensiles, en [illegible] sont reçus à l'Hôtel de ville, à la Préfecture de la Seine, à la Préfecture de police, et dans les bureaux de l'Association, rue de Rivoli, 172.

Les dons en nature doivent être adressés à l'Hôtel de ville.

Les bureaux de l'Association sont ouverts tous les jours, de 1 à 5 heures.

Les souscripteurs et les donateurs sont invités à faire parvenir leurs noms et leurs adresses, afin que le comité puisse leur adresser des remerciements.

Le comité central de l'Association a nommé, pour le 1er arrondissement, M. Ernest Renan, membre de l'Institut, 4, place de l'Odéon; pour le 2e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 3e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 4e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 5e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 6e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 7e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 8e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 9e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 10e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 11e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 12e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 13e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 14e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 15e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 16e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 17e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 18e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 19e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 20e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 21e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 22e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 23e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 24e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 25e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 26e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 27e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 28e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 29e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 30e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 31e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 32e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 33e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 34e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 35e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 36e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 37e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 38e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 39e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 40e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 41e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 42e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 43e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 44e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 45e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 46e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 47e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 48e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 49e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 50e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 51e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 52e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 53e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 54e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 55e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 56e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 57e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 58e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 59e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 60e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 61e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 62e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 63e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 64e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 65e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 66e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 67e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 68e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 69e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 70e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 71e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 72e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 73e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 74e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 75e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 76e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 77e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 78e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 79e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 80e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 81e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 82e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 83e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 84e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 85e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 86e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 87e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 88e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 89e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 90e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 91e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 92e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 93e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 94e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 95e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 96e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 97e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 98e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 99e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 100e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 101e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 102e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 103e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 104e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 105e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 106e arrondissement, M. Ernest Cognacq, 14, place de la Bourse; pour le 107e ar